

Manifestations festives 2022

Saint-Georges en fête a organisé plusieurs manifestations qui ont connu un véritable succès :

- La Fête des Bigaros le 30 avril, avec une exposition prêtée par les archives départementales et une conférence organisée par l'association des maçons de la Creuse mais aussi la présence d'artisans et d'acteurs locaux,
- Fête de la randonnée gratuite le 26 juin, organisée avec Creuse en Marche et la Roue Sardentaise (un repas convivial a pu réunir les marcheurs),
- La brocante le 6 août, une belle journée avec beaucoup de visiteurs et d'exposants.

Merci à son Président, Jean-Claude MOREL et aux membres du Comité des fêtes.

La Fanfare de Bourganeuf, en association avec la Sauvegarde de l'église de Saint-Georges-la-Pouge, a offert une répétition sur le parvis de la place de l'église le 8 juillet.

(quatre musiciens de Saint-Georges font partie de cette fanfare).

Merci à la Présidente Thérèse BARTHOUX et aux membres de la Sauvegarde de l'église.

La Mairie en soutien des manifestations associatives



Quelques informations sur le budget de la commune

Les comptes de gestion et administratifs 2021, ont fait apparaître une gestion saine et une parfaite concordance, tant sur le budget de fonctionnement que sur celui des investissements. De fait, le budget 2022 voté au conseil municipal, dont seulement 4 élu.e.s étaient présent.e.s, permet de tenir compte de la baisse du pouvoir d'achat de la plupart des habitant.e.s et de ne pas augmenter les impôts communaux ni le prix de l'eau.

Pour autant, les travaux pour la réfection des routes seront réalisés en fonction des DETR accordées ainsi que les études et modifications relatives à la sécurisation de notre alimentation en eau potable.

Recettes de fonctionnement :

Elles reposent principalement sur les recettes fiscales (68% du total des recettes) dont les bases ont été augmentées par l'Etat mais dont le taux, décidé par les 4 élu.e.s présent.e.s, reste inchangé. Les autres recettes proviennent essentiellement des dotations.

Dépenses de fonctionnement :

Principalement dues aux charges à caractère général, elles seront en augmentation par rapport à 2021 pour absorber les augmentations de l'électricité, du combustible, du carburant, des matières premières, des denrées alimentaires.

Horaires d'ouverture de la Mairie
jusqu'au 15 septembre :

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 de 13h30 à 16h30.
Le samedi sur rendez-vous assuré par un élu.



<http://www.saint-georges-la-pouge.fr>



commune.saintgeorgeslapouge@wanadoo.fr



Mairie pendant heures d'ouvertures : 05.55.66.62.24
Téléphone d'astreinte : 06.70.72.28.40



Saint-Georges-la-Pouge

Infos Rapides n°7

Août 2022

Le mot de la Maire

Chères habitantes et chers habitants de Saint-Georges,

Nous venons de vivre des mois exceptionnels, tant au niveau chaleur que sécheresse, je sais qu'ils ont causé quelques difficultés en particulier chez nos agriculteurs et chez les personnes âgées. Dans les mois qui viennent, nous devons ensemble, lors de réunions publiques, étudier quelles solutions pourraient être envisagées pour mieux aborder les changements climatiques auxquels nous serons confrontés.

Je suis également consciente que la baisse du pouvoir d'achat pèse sur un grand nombre de familles de la commune aussi, avec mon équipe, je ferai en sorte que les charges communales ne soient pas augmentées.

Heureusement nous avons aussi de quoi nous réjouir et je veux féliciter tous les enfants qui ont été reçus à des examens. Il faut souligner qu'ils ont acquis de solides bases grâce à nos professeurs des écoles. Bonne rentrée scolaire 2022-2023.

L'air de Saint-Georges est, sans nul doute, excellent, j'ai eu l'honneur depuis le début de l'année de célébrer 2 mariages et un pacs. De plus nous avons une centenaire parmi nous. Bon anniversaire Mme Koch.

Enfin, je tiens à rendre hommage au Docteur Patrick Aïta, maire de la commune de 1994 à 2014 et médecin apprécié, dans la commune, fondateur de l'association des Enfants Clowns dont le but est de venir en aide aux familles ayants des enfants handicapés et/ou gravement malades, reconnu pour son grand cœur ce qui le conduira à Madagascar où il décède le 15 janvier 2022. Je tenais à lui dire au revoir à ma manière. Mille mercis pour ce que tu as fait dans la commune.

Delphine Poitou

Commissions ComCom

Depuis quelques années Saint-Georges fait partie de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest. Cet organisme gère, entre autres, l'enfance avec son centre de loisirs et l'aide à certaines associations ainsi que les déchets. Demain la loi obligera cette intercommunalité à gérer l'eau et l'urbanisme. Les enjeux pour Saint-Georges sont donc très importants.

Il faut savoir que c'est au sein de certaines commissions que sont discutés le prix de la collecte des déchets mais également l'avenir des permis de construire, la gestion et le prix de l'eau.

Des élus municipaux participent à ces commissions.

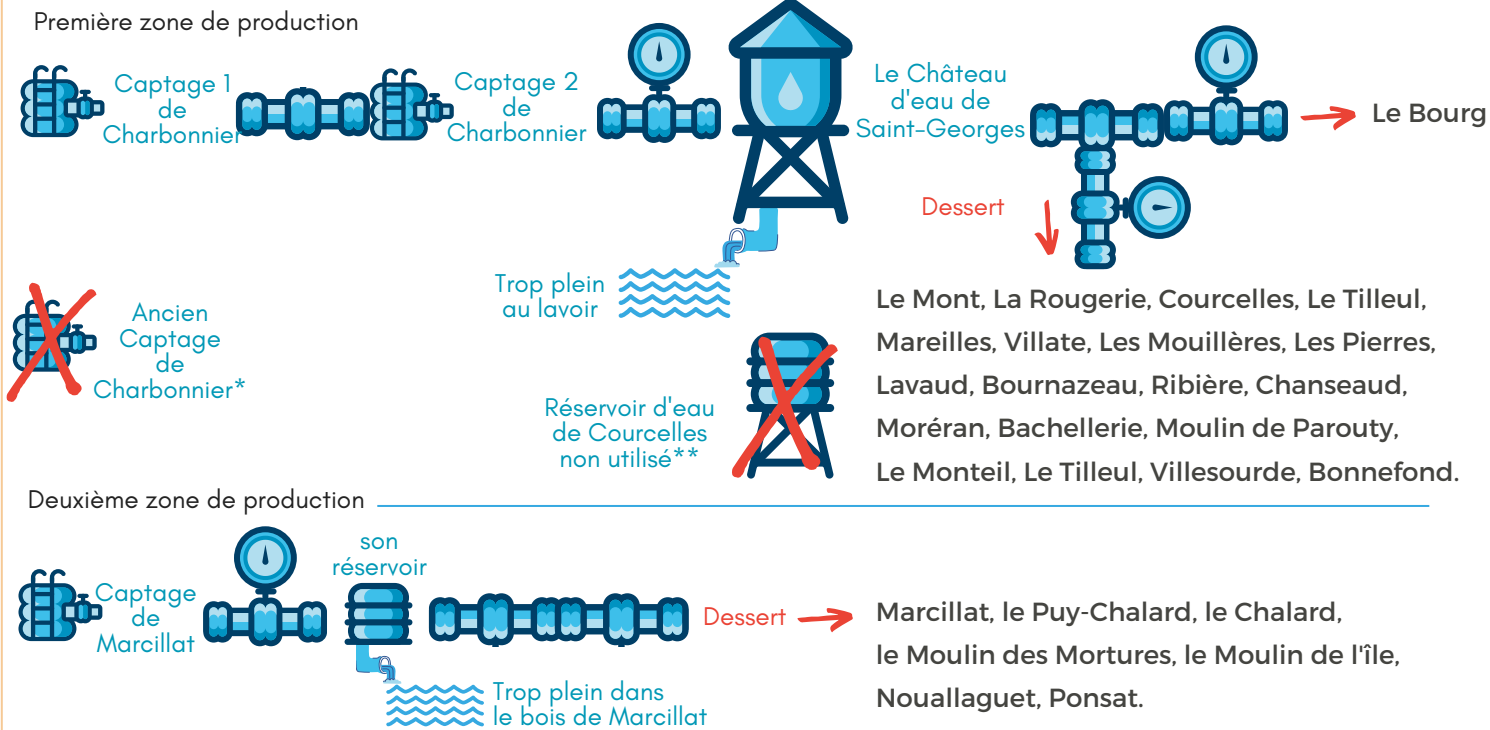
Pour exemple, Michel Bouré participe régulièrement aux commissions, enfance-vie associative et déchets. Bernard Bidault à celle de l'urbanisme et Claire Benard à celle de l'eau. Bien évidemment, Delphine Poitou en tant que maire siège au conseil communautaire.

Sachez que vous pouvez compter sur ces élus pour défendre vos intérêts.

Pour information, notre Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest a enfin déployé son nouveau site internet que je vous invite à consulter.

Notre eau potable à Saint-Georges-la-Pouge

Schéma du réseau d'eau :



Exceptions :

- 1) Les villages de Théolissat et Charbonnier sont desservis par Saint-Sulpice-les-Champs en raison de leur situation géographique en amont des points de captages.
- 2) Le réservoir de Courcelles peut être alimenté par l'interconnexion avec Saint-Sulpice-les-Champs.

NB :

* L'ancien captage de Charbonnier n'est plus utilisé, mais pourrait éventuellement être remis en état et raccordé pour augmenter notre production.

** Le réservoir d'eau de Courcelles n'est pas utilisé, la demande n'est pas suffisante et l'eau devenait impropre à la consommation. Une interconnexion permettrait d'alimenter notre réseau et d'augmenter notre capacité d'alimentation lors des périodes de sécheresse.

 = compteur

L'eau et son actualité

- Dans un contexte de sécheresse exceptionnelle (la Préfecture organise des réunions hebdomadaires des maires des communes creusoises pour faire le point sur la problématique d'alimentation en eau potable) nous avons des difficultés spécifiques : vétusté du réseau, défauts et / ou manque d'entretien, mauvaise connaissance de la répartition des flux dans l'ensemble du réseau, contraintes en termes de personnel de la SAUR.
- Comme les habitants ont pu le constater un certain nombre d'intervention ont été réalisées. Aussi pour avoir une alimentation en eau plus fiable, nous avons engagé une étude du schéma directeur de l'eau en relation avec le service technique du département et d'ici quelques semaines nous serons en mesure d'avoir une vision plus précise, grâce à la télégestion. Cela nous permettra d'améliorer notre temps de réaction au sujet des casses survenant sur notre réseau.
- Lors du dernier conseil où le budget de l'eau à été discuté et voté par les 4 conseillers présents, il a été décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau pour les usagers afin de tenir compte de la baisse du pouvoir d'achat. Il est à noter que dans les années à venir les communes n'auront plus la possibilité de décider elles même du prix de l'eau, puisque la Comcom Creuse Sud-Ouest devrait d'ici 2026 récupérer la compétence de l'alimentation en eau potable.

Nous organiserons donc des réunions publiques afin d'informer et de débattre sur les enjeux liés à la ressource en eau afin de recueillir les avis et propositions des habitants.

La première action que nous pouvons avoir toutes et tous c'est de modifier nos usages et habitudes avec l'eau potable qui devient si précieuse.

Claire Benard et Delphine POITOU

La garderie

Ouverte à la rentrée scolaire 2021/2022, tenant ainsi notre engagement des dernières élections municipales, non sans quelques difficultés.

C'est un vrai service public réclamé depuis longtemps par les habitants qui a permis d'éviter la suppression d'une classe tout en augmentant les effectifs de nos écoles.

La garderie est ouverte les jours de classes selon deux créneaux horaires :

le matin de 7h30 jusqu'au début des cours et le soir de la fin des cours jusqu'à 19h.

Une souplesse de choix horaire et de fréquentation permet de s'adapter aux besoins des parents.

Bilan pour l'année scolaire achevée 2021/2022

18 enfants inscrits qui ont fréquenté la garderie

138 jours d'ouverture de la garderie (matin et soir)

686 créneaux horaires utilisés

2 animatrices pour assurer cette garderie (un poste créé)

Pour l'année 2022/2023 le fonctionnement de la garderie sera le même. A ce jour 15 élèves sont inscrits. Les inscriptions sont encore possibles (se renseigner à la mairie).

Une dernière information : il n'y aura pas d'augmentation du tarif afin de ne pas pénaliser les familles qui par ailleurs subissent de fortes augmentations des coûts de la vie.

Bonne année scolaire à toutes et tous.

Michel Bouré et Delphine POITOU

La restauration scolaire

Comment fonctionne la restauration scolaire en Creuse en milieu rural ?

Pour les bourgs et villages qui possèdent encore une école primaire, la restauration peut être organisée par la commune ou par un syndicat intercommunal. Deux modes de fonctionnement existent : soit la commune dispose d'une cuisine et du personnel qualifié soit elle doit faire appel à des sociétés extérieures.

Malheureusement, au regard des coûts de construction d'une cuisine ou d'une mise aux normes pour les anciennes installations, voire des difficultés de recrutement de personnels à temps partiel, beaucoup de communes sollicitent des prestataires extérieurs. C'est le cas de Saint-Georges-la-Pouge.

Lors du dernier conseil d'école du 27 juin 2022 des représentants des parents d'élèves nous ont interpellés concernant notre projet de changer de prestataire. Nous avons évoqué cette possibilité afin d'améliorer la qualité et la diversité des repas tout en favorisant l'approvisionnement en « circuits courts ». Suite à une étude, précisant ces exigences, menée depuis plus d'un an, seul un prestataire (un traiteur) a répondu à notre offre. Le tarif proposé par ce prestataire est de 2 euros supérieur au prestataire actuel.

Sur proposition des représentants des parents d'élèves nous avons questionné tous les parents pour connaître leur choix. Cette consultation concernait les enfants fréquentant la restauration scolaire, soit 31 envois et 17 retours.

Le résultat confirme la volonté des parents de conserver notre prestataire actuel. La principale raison est le surcoût de 2 euros par repas. Pour exemple, le coût par semaine pour des parents ayant deux enfants déjeunant à la cantine serait de 16 euros, soit 576 euros sur une année scolaire. Nous avons donc pris la décision de ne pas changer de prestataire.

Cependant, notre volonté de conjuguer qualité des repas et accessibilité pour tous reste d'actualité. C'est pourquoi d'autres pistes sont étudiées comme la possibilité d'une cuisine mutualisée avec d'autres communes ou une cuisine centrale autour de la communauté de commune.